

Le programme Noria
Projet de rapport

Présenté par

M. Pierre DE BANE
(Canada)

Rapporteur

BRUXELLES (BELGIQUE) | 10 JUILLET 2012

Rapport d'activité 2012

L'APF propose aux parlements membres l'attribution du programme de coopération Noria. Noria a pour objectif principal la modernisation des parlements du Sud dans la gestion (production, diffusion, conservation) et l'accès (internet, intranet) à l'information parlementaire.

Ce programme, à l'instar d'autres activités de coopération est coordonné par la Commission des Affaires parlementaires.

Il est attribué tous les deux ans, par décision du Bureau, aux assemblées qui en font la demande et déposent à cet effet un dossier de candidature.

Le programme Noria est principalement subventionné par l'OIF dont l'APF assure tout le volet de coopération parlementaire. En 2012, la part de la subvention de l'OIF allouée au Programme Noria, s'élève à 442.700€ auxquels s'ajoute une subvention du Sénat français de 80.000€. Au total le budget atteint 522.700€.

Depuis sa création en 2002, le programme Noria a appuyé 20 parlements, dans toutes les régions que compte l'APF, à travers l'appui généralisé et l'appui spécial respectivement dédiés à l'amélioration des capacités humaines, structurelles et techniques et au renforcement de la francophonie.

Les objectifs du programme Noria sont donc essentiellement de moderniser, d'équiper et de former les services liés au travail d'information parlementaire en:

1. Renforçant les capacités des parlements en matière de production, de traitement, de gestion, de diffusion et de conservation de l'information législative.
2. Améliorant et modernisant les parlements en les équipant d'outils informatiques leur permettant de travailler en réseau et en formant les utilisateurs et les techniciens.
3. Affirmant la présence de l'information francophone sur différents supports, électroniques ou papier, dans les parlements où elle est absente ou sous représentée.
4. Appuyant la constitution et l'animation de réseaux professionnels autour du travail d'information parlementaire.

I/ LES APPUIS

Trois types d'appui distincts correspondent à trois principaux champs d'action:

1. l'appui généralisé concerne la mise en place d'un système d'information intégré (réseau informatique et intranet) dans les parlements francophones où une telle organisation est totalement inexistante ;
2. l'appui spécial destiné aux parlements où l'usage du français est modérément répandu, permet la diffusion de la production législative en langue française par la traduction des sites Internet, par un apport en documentation francophone et par le financement de cours de français ;
3. l'appui réseau enfin, concerne le développement des réseaux professionnels entre les parlements afin de faciliter les échanges d'informations, de connaissances, et de savoir-faire.

II/ LES ACTIONS EN COURS

La démarche de travail du programme Noria se veut participative et réaliste. La variété d'actions menées à travers les trois appuis proposés présente une caractéristique commune: être conçues et mises en œuvre avec des prestataires locaux en association avec les parlements bénéficiaires étroitement impliqués à l'analyse des besoins, à la définition des actions, à la détermination des priorités et à leur réalisation. Il s'agit là d'une spécificité assumée des actions du programme Noria qui plutôt que de « faire pour » a choisi de « faire avec ».

a)- L'Appui généralisé

Il concerne la mise à niveau des infrastructures et la formation des ressources humaines des parlements du Sud.

**Le Parlement du Gabon*

La mise en œuvre du programme Noria commencée en 2008, a été prolongé jusqu'en fin 2012 à la demande des Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Les deux dernières années ont été mises à profit pour financer deux salles de formation pour chaque Chambre, des formations en bureautique et en informatique pour l'administration parlementaire et des équipements.

La salle de formation multimédia financée par le programme Noria pour l'Assemblée nationale du Gabon a abrité tout au long de l'année une série de formations dispensées par les professeurs de l'Institut africain d'informatique (IAI).

Il s'agissait outre la prise en main par l'équipe d'informaticiens des nouveaux équipements acquis et installés par Noria (serveurs, ordinateurs et logiciels), de permettre à ces derniers de configurer et d'administrer les différentes applications destinées à accélérer la production des documents et rapports.

De même, une formation sur les avantages et les conditions du travail collaboratif destinés à plusieurs groupes d'utilisateurs a permis de visualiser l'intérêt du travail en réseau. Au total, une soixantaine de cadres ont pu bénéficier de l'initiation au travail collaboratif au Sénat, tandis qu'à l'Assemblée nationale, cette initiation a été faite pour 80 fonctionnaires et cadres parlementaires. Le même processus a été mis en place pour le Sénat dont le parc informatique a également été renforcé par l'acquisition de nouveaux ordinateurs. En outre, il a été équipé d'une salle informatique multimédia à l'instar de celle de l'assemblée nationale.

Cette dernière année d'appui a été consacrée aux formations généralistes en informatique et en bureautique pour les cadres et agents. La prise en main des différentes installations par les techniciens fait l'objet d'un accompagnement continu sur le terrain par Noria et l'Institut Africain de l'Informatique.

**L'Assemblée nationale du Togo*

L'Assemblée nationale du Togo a été choisie au cours du Bureau de New-York pour bénéficier de l'appui généralisé de 2009 à 2012.

La mise en œuvre des principales activités et le mode opératoire ont été facilités par l'implication de l'Assemblée nationale togolaise à tous les niveaux. L'appropriation des outils et méthodes et la pérennisation des acquis de la modernisation du système d'information ont été facilitées.

Les équipements informatiques et les imprimantes et photocopieurs fournis au cours de la première phase ont été d'un grand apport et le reste du parc informatique a été mis à niveau en tenant compte des performances des nouveaux ordinateurs. La phase d'équipement et de formation étant achevée, la dernière visite de travail a permis la validation des différentes formations au travail en réseau et les applications réalisées, notamment la messagerie parlementaire. Elle a permis d'aboutir au choix de logiciels et à la définition de procédures partagées pour le travail en réseau. Les formations ont été dispensées à l'ensemble du personnel et le déploiement des applications logicielles est en cours.

****Le Parlement de Mauritanie***

La visite de terrain en mai 2011 a abouti à dégager les modalités précises de la coopération avec Noria. Des réunions de coordination ont été menées de façon indépendante avec chaque institution parlementaire, Assemblée comme Sénat. Les fonctionnaires parlementaires associés à la démarche ont pu exposer leurs besoins spécifiques et les sociétés informatiques locales aptes à exécuter les prestations ont pu être identifiées tout comme les partenaires au développement intervenant dans des domaines complémentaires ou similaires ont été associés à la définition des domaines d'intervention.

D'ores et déjà, le Sénat de Mauritanie a obtenu le financement de la modernisation complète de son hémicycle et la formation de techniciens chargé de gérer les équipements associés. Cet hémicycle dispose aujourd'hui d'un système de vote électronique performant, avec affichage simultané, écrans et système audio-vidéo. Une cabine de traduction français-arabe a également été acquise et installée.

L'équipement de l'ensemble bureaux administratifs et financiers a été réalisé. La relance du site internet et la formation de webmasters vient de s'achever. Ils sont déjà opérationnels et le site est en ligne et mis à jour régulièrement. L'identification des futures actions est en cours.

L'Assemblée nationale de Mauritanie, en dépit d'une bonne volonté affirmée et affichée, n'ayant pas donné suite aux nombreuses propositions qui lui ont été faites pendant et après la récente restructuration des services administratifs (cf rapport de mission 1 & 2). Les réalisations concrètes sur le terrain sont prévues au cours du 3^{ème} trimestre 2012.

****L'Assemblée nationale du Tchad***

C'est en décembre 2011 que l'Assemblée nationale tchadienne a fait l'objet d'une mission d'évaluation des besoins. Le caractère particulier et urgent des problèmes que rencontre cette assemblée désignée lors du Bureau de Ndjamena de février 2010 n'ont pas permis de différer plus longtemps la mise en œuvre du programme même si les locaux actuels rendent tout investissement en matière d'infrastructure informatique difficile.

C'est pourquoi, afin d'améliorer de façon rapide et significative les conditions de travail des collaborateurs parlementaires, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités, notamment de la formation des ressources humaines. Un appel d'offre a été immédiatement lancé et les offres reçues étudiées. D'ores et déjà, une série de formations vient de s'achever. Ces principales actions devraient aboutir rapidement à améliorer sensiblement la qualité, la fiabilité et la diversité des documents et des informations disponibles.

b) - L'Appui spécial

L'appui spécial est destiné aux parlements membres de l'APF dont la langue officielle n'est pas le français. Il vise principalement la promotion et le renforcement de la francophonie à travers l'usage et le développement de la langue française et des échanges francophones.

Il facilite également la diffusion de l'information parlementaire francophone par la traduction ou la conception en langue française de tout ou partie des sites Internet des assemblées bénéficiaires. Il propose un meilleur accès à l'information francophone par un apport en documentation (ouvrages, revues, abonnement) et par des formations dans différents domaines de compétence.

En 2012 les actions en direction de la Promotion de la Francophonie ont concerné:

****l'Arménie***

Le programme Noria a financé en 2011, la traduction et la mise en place technique des pages en français du site de l'Assemblée nationale d'Arménie. Depuis son lancement en mars 2011, ce site a constamment été actualisé pour offrir aux membres de la Francophonie, à la diaspora arménienne francophone et aux opérateurs économiques souhaitant investir dans le pays, des informations utiles sur la vie politique arménienne.

En novembre 2011, l'Assemblée nationale d'Arménie a reçu un chargé de mission du programme Noria afin d'évaluer, au terme de deux années d'appui, les actions déjà menées, d'en identifier de nouvelles et de rencontrer les bénéficiaires et les partenaires du programme à Erevan. Au cours du premier semestre 2012, les cours de français, dispensés par l'Alliance française, ont continué pour une quarantaine d'apprenants (fonctionnaires et parlementaires), dans les locaux mis à disposition par l'Assemblée nationale. Concernant le site internet, une campagne de traduction a permis de faire un suivi régulier de la page actualités du site en français.

Le 20 mars 2012, lors de la fête de la Francophonie, une cérémonie d'inauguration officielle de la version française du site de l'Assemblée nationale réunissant tous les partenaires de la Francophonie, a eu lieu au parlement à Erevan en présence du président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie et du président de la section arménienne de l'APF.

****La Bulgarie***

Une mission de suivi en novembre 2011 a permis de prendre contact avec le représentant national et délégué régional de la Francophonie afin d'envisager des synergies pour renforcer la présence et l'impact de la coopération francophone.

L'ensemble des actions en 2012 a concerné deux volets principaux de l'appui spécial. Un premier lot de documents parlementaires a déjà été traduit. La refonte intégrale du site internet été réalisé et a abouti à la mise en ligne d'une version francophone du site.

La mise à jour permanente de la version francophone sera assurée par un prestataire extérieur de même que la traduction des principaux documents législatifs et réglementaires à venir.

Par ailleurs un fonds documentaire a déjà été financé pour l'Assemblée. La sélection des ouvrages a été faite par la Bulgarie et la liste des livres validée par Noria.

Des fonctionnaires volontaires se sont fait connaître pour les cours de français et les options de cours sont attendues pour constituer les groupes.

L'actualisation permanente des informations sur le site en français donne une grande variété d'information aux francophones sur le parlement bulgare.

****Le parlement de Grèce***

Plusieurs courriers ont été échangés entre le Programme Noria et l'Assemblée Nationale de Grèce qui s'est dit heureuse de ce nouveau partenariat. Toutefois, les contraintes liées aux dernières échéances électorales, notamment législatives ont retardé le lancement du Projet à Athènes. Le prochain trimestre devrait consacrer le démarrage effectif de notre coopération, les interlocuteurs ayant déjà été identifiés de part et d'autre.

****Le parlement des Seychelles***

Le Bureau de Phnom Penh a accordé l'appui spécial au parlement des Seychelles qui en a fait la demande en novembre 2011.

Des démarches ont été entreprises pour joindre le Parlement des Seychelles afin de procéder au lancement des activités dans cette assemblée.

c) - L'Appui réseau

L'appui réseau est un appui transversal dans le sens où il n'est pas attribué à un parlement en particulier mais aux fonctionnaires parlementaires sans limitation de durée. Depuis la création du Programme près de 300 fonctionnaires en ont bénéficié en marge des activités de formation relevant de l'appui généralisé.

L'appui réseau favorise aussi la constitution de réseaux de compétences afin de promouvoir les échanges d'expériences et d'harmoniser les savoirs des fonctionnaires parlementaires francophones dans des domaines techniques.

Dans le prolongement de la régionale Afrique qui s'est tenue au Bénin à Cotonou, un séminaire-atelier sur le thème « *Planification et gestion des TICS dans les assemblées parlementaires francophones* » a été organisé du 18 au 20 mai 2012 en partenariat avec l'Assemblée nationale béninoise. Pour la première fois des parlementaires ont pris part aux travaux aux côtés des responsables informatiques. Une trentaine de participants (informaticiens et parlementaires), venus de 8 assemblées africaines ont échangés sur leurs expériences dans la gestion des nouvelles technologies et ont également pris part à des exercices sur le travail collaboratif.

Au titre de l'appui réseau, le programme Noria a également pris en charge le financement du représentant du Togo au stage ENA de mars 2012.

III/ LES PERSPECTIVES

La garantie de la réalisation des objectifs du programme Noria sera fonction de la capacité de L'APF à « sanctuariser » les ressources disponibles et à mobiliser des fonds additionnels auprès d'autres partenaires ou organisations internationales intervenants dans des domaines connexes ou similaires. Un travail d'approche et de sensibilisation sera entrepris au cours des prochains mois. D'ores et déjà, le recensement des institutions et des ONG œuvrant pour le renforcement des capacités des parlements a été effectué. Il pourrait également être envisagé de demander aux assemblées souhaitant bénéficier des services de Noria au-delà de la période réglementaire d'y contribuer financièrement.

Par ailleurs, de façon systématique dans les parlements où il intervient, Noria s'informe sur les programmes de coopération passés, en cours ou à venir et rencontre le cas échéant les responsables des organisations bilatérales ou multilatérales telles que l'Union Européenne, le PNUD, la GIZ (coopération allemande), la Coopération technique belge par exemple.

Il s'agit de convaincre de futurs partenaires potentiels qu'une meilleure efficacité est possible en s'associant. Il s'agit aussi d'assurer la visibilité et la cohérence des actions entreprises avec pour objectif principal, l'appropriation par les partenaires des outils, techniques et méthodes.

Ainsi, la dynamique de renforcement des compétences en TIC pourra toucher les parlementaires et les fonctionnaires parlementaires.

En fonction des contextes il pourra s'agir d'un partenariat global, touchant l'ensemble des domaines sur une période donnée ou d'une approche sectorielle par spécialité et par métier en fonction d'objectifs communs prédéfinis.

Cet échange de bonnes pratiques en matière de TIC ne peut que contribuer à assurer la continuité, l'efficacité et la visibilité des parlements tels que le souhaitent l'OIF et l'APF.
